FICHE DE DONNEES DE SECURITE (2001/58/CE)

DESSOL 2000 / 351710

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION

NOM COMMERCIAL :	DESSOL 2000 / 351710
CODE FORMULE :	1170
DESCRIPTION/EMPLOI :	Nettoyant sols

FOURNISSEUR

FOURNISSEUR :	Christeyns France S.A.
ADRESSE :	rue de la Maladrie 31, F-44120 VERTOU
TEL :	+33 (0)240 80 27 27
FAX :	+33 (0)240 03 09 73
WEBSITE :	www.christeyns.com

TELEPHONE EN CAS D'URGENCE

CENTRE ANTI-POISON DE NANCY	+33 (0)3 83 32 36 36

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

PRODUITS DANGEREUX (RUBRIQUE 2)

NOM	CAS N°	N° EINECS	CONC	SYMBOLE(S) DE DANGER	PHRASE(S) R
(100224) 3-Butoxy-2-propanol et isomères	5131-66-8	249-598-7	< 15 %	Xi.	R36/38
(100650) Ether Méthylique du Dipropylèneglycol	34590-94-8	252-104-2		/.	/
(100927) Chlorure de Dioctyldiméthylammonium	5538-94-3		< 5 %	C. N.	R34, R22, R51/53
(102070) Triéthanolamine 85%	102-71-6		<= 5 %	Xi.	R36
Alkyl polyethylène glycol éther C10			< 5 %	Xn.	R22, R41

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

DANGERS PRINCIPAUX :	Irritant pour les yeux.

4. PREMIERS SECOURS

CONSEILS GÉNÉRAUX :	En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin . Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.
INGESTION :	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
CONTACT AVEC LES YEUX :	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
TRAITEMENT :	Avis aux médecins.
CONTACT AVEC LA PEAU :	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Rincer abondamment à l'eau.
INHALATION :	En cas de malaise consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIE(S)

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIÉ(S) : Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie à proximité, n'importe quel moyen d'extinction peut être utilisé. mousse. sable. dioxyde de carbone (CO2). eau. poudres.

MOYEN(S) D'EXTINCTION À NE PAS UTILISER POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ :
Aucun.

EQUIPEMENTS SPÉCIAUX POUR LA PROTECTION DES INTERVENANTS :
Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

METHODE DE NETTOYAGE

PRÉCAUTION(S) POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Eviter que le produit ne pénètre dans les égouts.

MÉTHODE DE NETTOYAGE : Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Laver ensuite abondamment à l'eau.

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES : Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

PRÉCAUTIONS MANIPULATION : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.

CONSEIL(S) D'UTILISATION(S) : Ne pas mélanger avec d'autres produits.

STOCKAGE

PRÉCAUTION(S) STOCKAGE : Conserver toujours le produit dans l'emballage d'origine.

CONDITIONS DE STOCKAGE : Température de stockage recommandée: 5°C - 40°C.

- MATIÈRE(S) INCOMPATIBLE(S) À ÉLOIGNER : Non déterminé.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITE(S) D'EXPOSITION

LIMITE(S) D'EXPOSITION : FRANCE VME = 100 ppm / Ether méthylique du Dipropylène glycol.

PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES : Pas nécessaire.

PROTECTION DES MAINS : gants recommandés.

PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS : Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.

PROTECTION DES YEUX : lunettes de protection.

MESURES D'HYGIÈNE : Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

INFORMATION GÉNÉRALE

ETAT PHYSIQUE/FORME : liquide.

ODEUR : solvants.

COULEUR : bleu.

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNMENT

PH : +/- 10 (100%)

INFLAMMABILITÉ (SOLIDE, GAZ) : Non applicable.

DENSITÉ : +/- 1 g/cm3

HYDROSOLUBILITÉ : Totale à 20°C

VISCOSITÉ : non déterminée

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.

CONDITION(S) À ÉVITER : Températures au-dessous de 0°C. des températures élevées.

MATIÈRE(S) À ÉVITER : Ne pas mélanger avec d'autres produits.

PRODUITS DÉCOMPOSITION DANGEREUX : En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone. oxydes d'azote (NOx).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITE

SYMPTOMES

- INHALATION : Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

- CONTACT AVEC LA PEAU : Peut causer une irritation en cas de contact prolongé avec le produit pur.

- CONTACT AVEC LES YEUX :	irritation des yeux.
- INGESTION :	Données non disponibles.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

COMPORTEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ :	Taux d'élimination >= 90 % (mod. OECD 303 A). Alkyl polyethylene glycol ether C10 éthoxylé.
POTENTIEL DE BIO-ACCUMULATION :	Pas de bio-accumulation.

EFFET(S) ECOTOXICOLOGIQUE(S)

EFFET ÉCOTOXICOLOGIQUE :	CL 50 1-10 mg/l (96 h, Poisson zèbre) Méthode : OCDE 203 Chlorure de dioctyldimethylammonium. Daphnia magna/CE50 (48 h) : 10 - 100 mg/l : Alkyl polyethylene glycol ether C10 ethoxylé.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

DÉCHETS / PRODUITS NON UTILISÉS :	Eviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.
EMBALLAGES CONTAMINÉS :	Les emballages souillés peuvent après rinçage être donnés comme déchet normal. Consulter à ce propos votre instance locale.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

VOIES TERRESTRES (ROUTE/RAIL: ADR/RID)

Non soumis à la réglementation ADR/RID.

VOIES MARITIMES (IMDG)

Non soumis à la réglementation IMDG.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SYMBOLE(S) DE DANGER :

Xi

PHRASE(S) R :	R36	Irritant pour les yeux
PHRASE(S) S :	S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste

16. AUTRES INFORMATIONS

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance.

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autres produits.

Cette fiche de données de sécurité répond aux directives 91/155/CE - 01/58/CE .Produit classifié selon 67/548/CE - 99/45/CE- 01/59/CE ou selon AISE-guidelines

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.

HISTORIQUE

DATE DE LA RÉVISION PRÉCÉDENTE :	16/04/2003
RÉVISION CHAPITRE(S) N° :	2-12-16

Source d'information : Toutes les informations concernant cette fiche de données de sécurité sont basées sur les données de nos fournisseurs ou proviennent de ecb.jrc.it/classification-labelling

PHRASES R RUBRIQUE 2 :	R22	Nocif en cas d'ingestion
	R34	Provoque des brûlures
	R36	Irritant pour les yeux
	R36/38	Irritant pour les yeux et la peau
	R41	Risque de lésions oculaires graves
	R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique